

Les subsides

L'autre sujet que je tiens à aborder, c'est celui des mesures de conservation qui font partie de la politique énergétique, celles qui ont trait à l'isolation thermique des maisons. Ce sont des mesures qui échappent à l'emprise de l'inflation. Ce sont des mesures qui peuvent avantager tous les consommateurs. L'isolation thermique des maisons contribue à conserver l'énergie et ainsi à réduire notre état de dépendance à l'égard des sociétés pétrolières étrangères et des pays étrangers producteurs de pétrole; c'est véritablement un programme qui peut avantager tout le monde.

Le gouvernement aurait dû accorder à ce programme une importance beaucoup plus grande. Le gouvernement se rend bien compte de l'importance de ce programme. Il sait également qu'il contient des erreurs et des lacunes. Cependant, nous ne sommes pas, à mon sens, vraiment attaqués à ces problèmes et n'avons pas mis sur pied de programme qui puisse bénéficier à la population canadienne et réaliser toutes les économies qu'on aurait pu faire en isolant comme il faut les maisons.

● (1740)

Les statistiques démontrent que nous pourrions économiser à peu près les trois quarts de nos frais de chauffage si nos maisons étaient bien isolées. Si on utilisait la somme nécessaire à la construction de réacteurs nucléaires pour isoler les maisons, on économiserait plus d'énergie que le réacteur nucléaire ne pourrait en produire. Cela semble logique à la plupart des Canadiens. Pourquoi n'agirions-nous pas avec dynamisme dans ce domaine? Pourquoi ne pas mettre sur pied un programme qui permette de réaliser ce potentiel?

J'ai déjà signalé dans le passé plusieurs faiblesses du programme PIPRC que j'ai constatées. Le ministre a admis l'existence de ces faiblesses. Les matériaux utilisés présentent des difficultés. On a fabriqué des matériaux qui se sont avérés dangereux pour le consommateur ou qui ont fait pourrir la charpente. Il y a des problèmes au niveau des sociétés d'isolation qui sont fondamentalement des lanceurs d'affaires véreux, des compagnies qui escroquent des millions de dollars au gouvernement. Le présent gouvernement se soucie d'économiser et de faire en sorte que les programmes du gouvernement donnent des résultats. Je suis donc étonné qu'il n'ait pas fait plus d'efforts pour tâcher de réglementer ces déménageurs à la cloche de bois. De plus, le programme PIPRC présenté par le gouvernement est trop restrictif, ayant été établi de façon à ne permettre que certains genres de calorifugeage.

Quand les ministres fédéral et provinciaux de l'Énergie se sont réunis le 1^{er} décembre 1977 ils ont rédigé un document où ils présentaient des critiques très justifiées à propos du programme. Les députés d'en face s'inquiètent des provinces. Je trouve étonnant qu'ils n'aient pas lu ce que les provinces avaient à dire à ce moment-là. Je voudrais citer un passage de leur document. A propos du programme PIPRC, ils déclarent:

Cependant, il est certain que les difficultés rencontrées dans ce cas ont été aggravées par le fait que le gouvernement fédéral n'a pas suffisamment consulté les provinces avant d'instaurer le programme... La direction et l'exploitation permanente du PIPRC à partir de Montréal ne donne pas satisfaction aux provinces. Il est essentiel que les services administratifs du PIPRC se trouvent dans les provinces desservies.

Je reconnais que la décision annoncée hier par le premier ministre en vue de confier le programme d'isolation thermique des maisons canadiennes aux gouvernements provinciaux répondra aux critiques formulées par les provinces en 1977. Je tiens à rappeler ce que les provinces disaient à ce moment-là

pour indiquer certaines des faiblesses de ce programme. Il était trop restrictif et trop monolithique, il était géré à partir de Montréal et n'avait pas la souplesse d'un programme administré à l'échelle locale. Cependant, en le confiant aux provinces, le gouvernement laisse tomber certains des éléments importants que sous-entend un programme national d'isolation des maisons et d'économie d'énergie.

Hier soir, j'ai signalé au premier ministre que je craignais que le fait de confier simplement les fonds affectés à ce programme aux provinces créerait le même genre de problèmes que dans le cas du régime d'assurance-maladie. Le gouvernement fédéral avait confié aux provinces les fonds destinés au régime d'assurance-maladie et les provinces n'ont pas utilisé cet argent pour le programme. Il pourrait se produire la même chose dans le cas du programme d'isolation des maisons.

En outre, je suis convaincu qu'il faut maintenir certaines normes nationales pour la fabrication des isolants. Seul le gouvernement fédéral peut le faire. Il faut aussi favoriser la recherche dans le domaine de l'isolation thermique pour garantir qu'on utilise les matériaux appropriés. Cela aussi exige la participation du gouvernement fédéral.

Selon moi, s'il veut instaurer un programme national d'isolation thermique des maisons, le gouvernement fédéral doit coordonner les activités et prendre l'initiative. Le premier ministre a déclaré à cet égard que si un député avait quelque chose à proposer, c'était à lui de le faire. Il a signalé qu'il était prêt à accepter les suggestions des députés. Je veux en faire quelques-unes aujourd'hui.

J'aimerais énumérer les éléments essentiels d'un programme d'isolation thermique des maisons. D'abord, il faut faire les recherches nécessaires. On gaspillera beaucoup de temps, d'argent, d'énergie et de maisons si l'on constate plus tard que les méthodes et les matériaux utilisés maintenant pour isoler les maisons déjà construites sont insuffisants, dangereux ou inutiles ou causent des dommages à la structure de la maison ou sont malsains pour ceux qui l'habitent. A l'heure actuelle, il y a bien des choses que nous ne savons pas à propos des effets à long terme que peut avoir l'isolation des anciennes maisons ou des avantages et des désavantages des diverses techniques utilisées et des écarts entre les économies prévues et les économies réelles découlant de l'isolation des anciennes maisons.

On isole suffisamment d'anciennes maisons dans tout le Canada pour qu'on puisse mener assez facilement et sans trop de frais, des études et des évaluations sur le terrain. L'université de Princeton a justement fait une étude approfondie dans ce domaine. Cette étude a été étalée sur cinq ans. On a constaté qu'il existait des contradictions flagrantes dans les idées courantes sur l'isolation des maisons. Autrement dit, grâce à une étude et à des recherches approfondies, on a constaté qu'un grand nombre de notions relatives à l'isolation d'une maison étaient fausses.

D'après moi, il faudrait en premier lieu qu'un bon programme d'isolation soit appuyé par certaines recherches. On améliore le programme en fonction des découvertes de sorte que les méthodes utilisées sont maintenues à jour et perfectionnées avec le temps.

En second lieu, tout programme national d'isolation des anciennes maisons devrait comporter sa propre réglementation. Encore là c'est une responsabilité du gouvernement fédéral.